

## UN PEU DE VOCABULAIRE

- **Bornage** : opération foncière visant à matérialiser la limite séparative de deux propriétés par des repères (bornes ou scellements). Le bornage donne souvent lieu à l'établissement d'un procès-verbal
- **Conservation cadastrale** : ensemble des travaux ayant pour objet la mise à jour de la documentation cadastrale
- **Croquis de levé** : document dressé par un géomètre, représentant tous les détails du terrain et sur lequel sont portés les renseignements et les mesures permettant le dessin du plan minute
- **Document d'arpentage** : document modificatif du parcellaire cadastral, il sert à assurer l'identification des nouvelles parcelles issues d'une division et permet la mise à jour des limites figurées au plan
- **Matrice cadastrale** : document récapitulatif annuel établi par commune et indiquant par contribuable la liste et les caractéristiques essentielles de l'évaluation des immeubles bâtis et non bâtis dont il est redevable à l'impôt
- **Remembrement** : opération d'aménagement foncier des exploitations agricoles tendant à les rendre aptes aux méthodes de culture modernes par regroupement et nouvelle desserte des terres. Le remembrement est fait sous l'égide de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et sous le contrôle du cadastre pour ses aspects topographiques.
- **Remembrement cadastral** : méthode de rénovation du cadastre conduisant à substituer au plan napoléonien un plan régulier et une refonte de la documentation littérale
- **Rénovation cadastrale** : opération en voie d'achèvement ayant eu pour objet de substituer au cadastre napoléonien une documentation cadastrale actualisée, appelée à être tenue à jour annuellement et obtenue soit par simple mise à jour de l'ancien plan, soit par réfection, soit par renouvellement
- **Réorganisation foncière** : forme d'aménagement foncier qui conduit à une restructuration des exploitations agricoles essentiellement par voie d'échanges multilatéraux.